

Allocution de Jean Jourden, maire de Saint-Péver
Cérémonie d'inauguration – 29 août 2025

C'est avec une immense fierté et un profond enthousiasme que je vous accueille en tant que maire de Saint-Péver, aujourd'hui, pour inaugurer les deux projets majeurs de notre mandature qui vont transformer durablement notre bourg et renforcer le lien social qui nous unit sur la commune. Ces travaux, rendus possibles grâce à l'engagement de tous – institutions, élus, entreprises locales et habitants – illustrent parfaitement notre volonté commune de bâtir un territoire à la fois plus beau, plus sûr et plus vivant.

Notre première réalisation concerne l'aménagement du bourg. Vous le savez, notre commune avait besoin d'une revalorisation de son espace public. Nous avons donc engagé un vaste programme d'embellissement, de sécurisation et de renaturation qui permettra aussi d'accueillir plus facilement les nombreuses manifestations proposées et organisées par nos associations et par la commune. Parallèlement, nous avons multiplié les plantations aux fins d'arborer notre centre-bourg avec des arbres, des massifs floraux, un bassin de pluie, plus que nécessaire à la biodiversité et l'embellissement du cœur de notre bourg.

Notre deuxième réalisation que nous célébrons aujourd'hui concerne l'extension de notre salle des fêtes. Véritable lieu de rassemblement de la commune, qui accueille depuis toujours mariages, anniversaires, réunions associatives, divers spectacles et nos traditionnels vœux. Avec cette extension, nous avons aussi réussi à libérer de l'espace pour y ranger du mobilier. Cet agrandissement accueille aussi désormais, un endroit spécifique dédié au classement des archives municipales, garantissant leur conservation et facilitant l'accessibilité des documents de la commune à toute personne en quête de recherches.

Ces deux chantiers ont un double mérite : d'une part, ils répondent à des besoins concrets de sécurité, de convivialité et d'attractivité, et d'autre part, ils démontrent la capacité de notre collectivité à mener à bien des opérations d'envergure et sont le symbole de notre ambition – améliorer davantage le cadre de vie de nos concitoyens. Rassurez-vous, nous ne manquons pas d'idées. Ces deux réalisations représentent un coût de 543.000,00 € H.T. pour l'aménagement du bourg et 56.000,00 € H.T. pour l'extension de la salle des fêtes.

A présent je tiens à remercier les financeurs institutionnels qui nous ont permis de mener à bien ces deux projets.

- A commencer par Monsieur le Préfet et Monsieur le sous-préfet qui nous ont alloué des subventions au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), au titre du fonds vert et des amendes de police pour l'aménagement du bourg. Ce qui représente un montant total de 144.000,00 €. Pour l'extension de la salle des fêtes, une subvention de 8.500,00 € au même titre de la DETR nous a été accordée.*
- Je remercie également Monsieur le président du département qui nous a accordé 17.000,00 € au titre du contrat de territoire pour l'aménagement du bourg et 29.000,00 € pour l'extension de la salle des fêtes.*

- *Je remercie enfin Monsieur le président de la région Bretagne qui au titre de sa compétence transport interurbain, a financé les arrêts de bus ainsi que l'abri de bus à hauteur de 11.000,00 €.*
- *Je n'oublie pas mes collègues du conseil municipal de Saint-Péver qui m'ont accompagné avec détermination et enthousiasme dans l'élaboration et le suivi de nos deux projets.*
- *Je tiens également à remercier la maîtrise d'œuvre, Madame Annie Redon de l'ADAC, Messieurs Laurent Egasse d'Arboréa Paysages et Florent Roche, d'ECR Environnement qui nous ont conseillés depuis le début pour l'aménagement du bourg et pendant toute cette période de travaux.*
- *Et enfin, je remercie les entreprises qui ont apporté leur pierre à l'édifice avec professionnalisme et ont permis la réussite de ces deux projets :*
 - *Pour l'aménagement du bourg :*
 - *L'entreprise ATEC pour l'état des réseaux*
 - *L'entreprise Colas pour le lot VRD*
 - *L'entreprise JO Simon pour le lot PAYSAGES*
 - *Pour l'extension de la salle des fêtes :*
 - *L'entreprise Gérard Le Goas pour le terrassement*
 - *L'entreprise Sébastien Cloarec pour le gros œuvre*
 - *L'entreprise Mathieu Sérandour pour la couverture*
 - *L'entreprise Bruno Le Gouard pour l'électricité*
- *Habitantes et habitants, je vous remercie tout particulièrement pour votre patience et votre compréhension pour les désagréments occasionnés pendant cette période de travaux. Mais avec aujourd'hui de nombreux retours positifs de votre part.*

En inaugurant ces aménagements, nous aurons les mots d'hier, les récits d'aujourd'hui et surtout une histoire sans fin.